

JUIN 2016

N° 276

INFOS

Saint-Martin



Une passation riche en émotions... Voir pages 2 et 3

Le chiffre du mois

8 : c'est le nombre d'artistes et de groupes cultes des années 80 qui seront présents le jeudi 28 juillet à 21h45

pour mettre le feu aux arènes Louis Thiers. Durant toute une soirée, ils se relaieront sur scène afin d'interpréter leurs plus grands succès.

Au programme : François Feldman, Emile et Images, Zouk Machine, Julie Pietri, Richard Sanderson, Francky Vincent et Thierry Pastor.

Le tout présenté par Marc Toesca, animateur mythique du Top 50. La billetterie pour ce grand show de 3 heures est déjà ouverte, n'attendez pas pour réserver vos places !



Tarifs : 35 € (fosse debout)

39 € (gradins assis)

Réservations au CDC : 04 90 47 06 80

www.cdc-smc.fr

Carte postale

Le troisième maire

Le 13 mars 1977, Claude Vulpian est élu maire de Saint-Martin-de-Crau. Il a déjà acquis une expérience certaine de la gestion municipale aux côtés du Docteur Bagnaninchi dont il fut le premier adjoint. A ce poste, il avait assumé, avec l'équipe en place, la difficile mission de la grande mutation de la commune. En devenant le troisième maire de Saint-Martin, il lui reste à mettre en place un programme pour *"compléter nos réalisations, pour la prospérité de notre village et le bien-être de ses habitants"*, comme l'annonce Claude Vulpian. Le programme de la nouvelle équipe municipale est ambitieux (enseignement, sport, infrastructures...) afin de faire face à une démographie qui a explosé suite à la migration des travailleurs de la sidérurgie sur le golfe de Fos.



Les Saint-Martinois ont accordé leur confiance à Claude Vulpian pendant sept mandats. Le 12 mai, le "troisième maire" a passé le flambeau à Dominique Teixier.

Une nouvelle p

Après 45 ans au service de la Ville, Claude Vulpian a décidé de quitter son fauteuil de Maire, une bien d'autres sont encore à écrire, tout aussi importantes... Autour de Dominique Teixier, élu de Saint-Martin avec la même volonté, la même envie, la même force... Si un chapitre nouveau est municipal validé par la population en 2014. Plus que jamais, il s'agit de rester "Fiers d'être Saint-

Composition et délégations d

faisant suite à la séance du Co

Liste "Fiers d'être Saint-Martinois - Ens



Le Maire

Dominique TEIXIER

Les 9 Adjoints



Marie-Rose LEXCELLENT,
1^{ère} Adjointe

Délégations : "Cohésion Sociale, CCAS, Habitat, Famille et Personnes Agées"



Christian BERTON

Délégations : "Sport et Vie Associative"



Mireille HENRY

Délégations : "Développement Durable et Environnement"



Daniel PETITJEAN

Délégations : "Travaux, Commande Publique"



Christine GILLES

Délégations : "Affaires sociales"



Pierre DOUMENC

Délégations : "Budget, Economie Sociale et Solidaire, Emploi, Formation, Commerce et Artisanat"



Corine BOUYA

Délégations : "Festivités, Foires, Fêtes et Traditions, Œuvres sociales (AEM)"



Henri NIEDEROEST

Délégations : "Affaires Scolaires, Laïcité"



Rémy JACQUOT

Délégations : "Aménagement urbain, Travaux dans les quartiers, Coordinateur des Secteurs"

Page à écrire...

La fonction qu'il occupait depuis 1977. Pour Saint-Martin de Crau, une belle page se tourne, mais le Maire lors du Conseil Municipal du 12 mai 2016, la nouvelle équipe va s'attacher à faire briller sur le point de voir le jour, le fil conducteur reste cependant le même : donner vie au programme "Saint-Martinois" !

Le nouveau Conseil Municipal

Conseil Municipal du jeudi 12 mai

Ensemble gagnons le défi de notre avenir"

Les Conseillers Municipaux

Daniel VASSEUR - Délégations : "Associations patriotiques et Mémoire, Sécurité routière, Correspondant défense"

Marie-Amélie BARTHELEMY - Délégations : "Transports et Restauration scolaires, Programmes culturels scolaires, Ecoles privées"

Georges BERNOT - Délégations : "Sécurité AT du personnel, Relations avec la Maison des Associations, Marchés hebdomadaires"

Christian NIOX - Délégations : "Fleurissement, Qualité de vie"

Martine AMSELEM - Délégations : "Santé, Inter-génération, Service Pompes Funèbres"

André MANELLI - Délégations : "Agriculture, Affaires rurales"

Myriam CELLARIER - Délégations : "Ressources Humaines"

Michel TOSI - Délégations : "Animations festives, Jumelage, Jardins familiaux, Syndicats"

Annie GUIGUE - Délégations : "Tourisme et Patrimoine"

Nathalie de CHAZERON-FELICI - Délégations : "Information et Communication"

Christophe LAUFRAY - Délégations : "NTIC, Mouvement sportif"

Anne-Claire ORIOL - Délégations : "Personnes handicapées, Jeunesse, CMJ, Référente Ville Amie des Enfants"

Marion ESTIENNE-GUIBERT - Délégations : "Petite enfance, secteur de Caphan"

Julien POOS - Délégations : "Relations avec le CSO"

Mounia ARROUCHE-CLERC - Délégations : "Relations entre l'Administration et les usagers"

Claude VULPIAN - Président d'ACCM

Liste "Unis pour l'avenir des Saint-Martinois"

Les Conseillers Municipaux

Guy BONO - Françoise MICHEL - Jérôme SANTILLI - Andrée CUCCIA

Liste "Plus belle ma ville"

Les Conseillers Municipaux

André CARGNINO - Corine SCHMITT - Philippe FERRIÈRE

Retour sur la soirée d'élection

Suite à la démission de Claude Vulpian, et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection du nouveau Maire de Saint-Martin de Crau par l'ensemble du Conseil Municipal s'est déroulée le jeudi 12 mai.

Des applaudissements appuyés ont accueilli l'arrivée de Claude Vulpian. Le public, venu en nombre, a ainsi tenu à rendre hommage à celui qui a tant donné pour sa ville. Dominique Teixier a été élu à l'unanimité (les membres de l'opposition ayant choisi de quitter la salle). Les 26 élus du groupe majoritaire lui ont ainsi accordé leur confiance



La salle du Conseil, comble ce jour-là

pour poursuivre le travail accompli par son prédécesseur.

C'est avec une profonde émotion qu'il s'est adressé à l'assistance au terme de ce court scrutin. Conscient de ses responsabilités, et fier d'avoir été choisi pour assurer la relève, il n'a pas manqué de saluer le formidable travail accompli par Claude Vulpian.

La soirée s'est ensuite prolongée autour du verre de l'amitié, offert par Dominique Teixier aux personnes ayant souhaité partager un moment avec lui et son équipe.

Edito



Une fonction qui m'honore et m'oblige

Le 12 mai dernier, c'est avec beaucoup d'émotion que j'ai reçu et endossé l'écharpe tricolore. Un moment fort, auquel se mêlait un double sentiment. Tout d'abord, un sentiment de fierté de la recevoir des mains de Claude Vulpian. Mais aussi un sentiment d'humilité face à cette fonction qui m'oblige.

Je tiens à remercier tous mes colistiers pour m'avoir témoigné leur confiance dans cette élection, chargée de mettre en place le 4^{ème} Maire de Saint-Martin de Crau. Depuis 1925, date de la création juridique de notre commune, ils n'ont en effet été que trois à occuper ce poste.

César Bernaudon a été le premier Maire, de 1925 à 1941. Pendant la guerre, une délégation spéciale a été installée et César Bernaudon n'a retrouvé sa place que le 17 mai 1945.

Le Dr Joseph Bagnaninchi lui a succédé le 26 octobre 1947.

Claude Vulpian, quant à lui, a été 1^{er} Adjoint du Dr Bagnaninchi de 1971 à 1977. Elu Maire le 13 mars 1977, il a été réélu durant 7 mandats, soit 39 années de dévouement au service de nos concitoyens et de la collectivité.

Claude Vulpian incarne les qualités de l'homme visionnaire qui a mis toute son énergie au service des Saint-Martinoises et des Saint-Martinois. Au fil des ans, il a su créer les conditions objectives du bien-vivre et du bien-être que l'on trouve ici, dans sa commune qu'il aime tant. Une relation fusionnelle lie notre territoire à celui qui a été son leader, pendant près de 40 ans. Claude Vulpian a honoré cette ville et ses habitants, qui sont si fiers d'être Saint-Martinois.

Son œuvre est immense, empreinte d'un profond humanisme. Et c'est avec une immense fierté que j'ai accepté d'assurer la relève. Mon émotion est grande, et j'ai pleinement conscience des responsabilités et des devoirs qui m'incombent désormais.

Notre équipe municipale, dont il fait toujours partie, s'engage à poursuivre le travail dans la continuité et la sérénité. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de notre histoire afin que tous les Saint-Martinoises et les Saint-Martinois restent, encore longtemps, fiers de notre commune.

Dominique TEIXIER
Maire de Saint-Martin de Crau

Le PLU revient

Par arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Marseille du 12 mai 2016, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Martin de Crau est de nouveau en vigueur depuis cette date. Cette décision était attendue avec impatience par la Municipalité et les habitants. Après de longs mois, la Justice a donc donné raison à la Commune en permettant le retour du PLU sur la quasi-totalité de la ville, et notamment sur l'ensemble des zones urbaines. Le PLU qui s'applique est celui validé en 2011. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Pôle Aménagement, installé au sein du nouveau Centre Technique Municipal.

Contact : 04 90 47 95 66 poste 6798

Obligation de débroussailler

Le 25 avril dernier, la cellule de débroussaillage était réunie en mairie afin de faire le point sur les actions, passées et à venir, permettant de préserver la sécurité des citoyens.

Elus, responsables de service, représentants de la Police Municipale, du PNRA et des Forestiers-Sapeurs se sont retrouvés pour le tour de table annuel consacré à l'Obligation Légale de Débroussaillage.

Secteur par secteur, ils ont discuté des difficultés rencontrées et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés pour chacun d'entre eux.



Lors de la réunion de la cellule de débroussaillage

Pour en savoir plus sur l'OLD, rendez-vous sur le site Internet de la ville. Vous pourrez notamment y télécharger la brochure d'informations publiée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

A noter ! Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €).

En savoir plus : [www.saintmartindecau.fr/rubrique Environnement/Débroussaillage](http://www.saintmartindecau.fr/rubrique/Environnement/Débroussaillage)

Interdiction de brûlage

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2013354-0004 datant du 20 décembre 2013, le brûlage des déchets verts est interdit pour les particuliers et les collectivités, quelle que soit la période de l'année.

S'agissant d'une procédure particulièrement polluante, les "résidus d'élagage" et "déchets végétaux" ne doivent en aucun cas être brûlés à l'air libre. En effet, le brûlage de 50 kg de déchets verts équivaut à rouler 6 000 km avec une voiture diesel récente. Il ne faut pas non plus négliger les risques d'incendie et de dommages sanitaires que peut engendrer ce type d'action. Les alternatives sont multiples, et des dérogations peuvent être accordées aux seuls exploitants agricoles. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la ville, la rubrique Environnement/Débroussaillage.

A noter ! Toute infraction constatée est passible d'une contravention pouvant atteindre 450 €.

A l'écoute de la vie associative

Afin d'améliorer ses services et d'apporter aux associations des appuis et outils répondant précisément à leurs besoins, la Maison des Associations (MDA) a transmis, en début d'année, un questionnaire aux responsables associatifs. Fin avril, la restitution était présentée au public concerné en salle de conférence AQUI SIAN BÈN.



Lors de la restitution du questionnaire, le 29 avril

Sur les 108 questionnaires envoyés, 73 ont été retournés remplis à la MDA. Les responsables associatifs devaient, entre autres, donner leur avis sur les horaires de la structure qui leur est dédiée, la mise à disposition des salles, équipements et matériels, les services apportés par la structure municipale aux associations (photocopies, reprographes, publipostage, documentation, etc.)... La grande majorité est satisfaite des moyens mis en place pour l'organisation de leurs activités, réunions de travail et festivités.

Concernant la communication relative à leurs manifestations ponctuelles, 59 % des sondés déclarent utiliser les ondes de la radio Soleil FM. Le "Mag des Assos" est également un bon vecteur d'informations pour 92 % d'entre eux. Ce dernier, en plus de relayer les rencontres sportives et animations proposées par les différents clubs de la ville, diffuse des informations relatives à la réglementation en vigueur, des extraits parus dans le Journal Officiel ou encore les actualités de la vie associative.

Sur le sujet des formations pouvant être dispensées aux bénévoles, la MDA leur a demandé les thématiques les plus susceptibles de les intéresser. Celle qui pourrait leur apporter des notions de droit et certains conseils juridiques obtient 38 % des réponses, tandis que 30 % des personnes interrogées souhaiteraient être plus au fait des questions relatives à la communication. Quant aux spécialités "gestion administrative" et "comptabilité", elles intéressent respectivement 20 et 16 % des sondés.

Aussi, de manière générale, les associations ayant répondu au questionnaire estiment que le soutien apporté par la Municipalité à l'organisation de leurs manifestations est aussi satisfaisant qu'indispensable. Ils apprécient l'accueil et l'écoute du personnel de la MDA, ainsi que leurs interventions qu'ils jugent efficaces.

Les retours des associations sont ainsi largement positifs. Toutefois, soucieuse de les satisfaire au mieux, la MDA procédera prochainement à quelques ajustements concernant les horaires d'ouverture et les missions des agents.

Le rayonnement des associations saint-martinoises, leur dynamisme et leur présence sur la commune sont tels qu'ils sont à l'origine d'une multitude d'animations ponctuelles et de festi-



La Fiest'Assos est, chaque année, une occasion de remercier les bénévoles pour leur investissement

vités annuelles, dont on citera la principale : la Fiest'Assos (qui se déroulera au Foirail le 10 septembre prochain). Il est donc important pour la Municipalité d'œuvrer pour permettre à tous ceux qui contribuent à la vitalité de la cité (les responsables, les bénévoles et les adhérents) de pratiquer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Retour sur les rencontres publiques

Comme s'y était engagée la Municipalité, des rencontres publiques sont désormais organisées deux fois par an afin d'établir une relation de proximité plus forte avec les Saint-Martinois. Du 6 avril au 3 mai 2016, sept soirées se sont ainsi déroulées en présence des habitants des huit secteurs virtuels qui composent la commune. Ces moments d'échanges ont notamment été l'occasion de faire le point sur la suite donnée aux différentes demandes de travaux.

Dans leur grande majorité, les requêtes émises ont été prises en compte. L'encadré bleu ci-contre présente la tranche 2016 des travaux retenus (achevés, en cours ou à venir).

En plus de ces aménagements de quartiers, un budget de 2,3 M€ est consacré aux écoles pour la période 2015/2016 (avec d'importantes subventions du Conseil Départemental). Cela concerne tous les groupes scolaires, avec des chantiers allant de la création de classes à l'extension de réfectoires, en passant par des travaux d'économie d'énergie ou la réfection d'aires de jeux.

Bilan des demandes de travaux (pour l'ensemble des 8 secteurs)	
Nombre de demandes	239
Demandes prises en compte	171
Demandes réalisées	102
Demandes restant à effectuer	69



Enfin, d'autres aménagements complètent l'agenda municipal des réalisations en cours : rénovation d'installations sportives et culturelles, agrandissement du complexe funéraire, création d'un Centre Technique Municipal et d'un bâtiment pour les archives, travaux d'isolation dans les bâtiments publics, plan pluriannuel d'accessibilité sur 6 ans...

C'est cette vue d'ensemble qui a été exposée aux Saint-Martinois, en même temps que d'autres thématiques et enjeux tout aussi importants, auxquels de futurs articles de ce journal seront consacrés (coût de la réforme des rythmes scolaires, services du CCAS, évolution du numérique dans les écoles, sécurité...).



Avenue Marcel Pagnol



Parking de la Bergerie du Lion d'Or

Rencontre avec Rémy Jacquot, Adjoint à l'aménagement urbain, aux travaux dans les quartiers, et coordinateur des secteurs



"En devenant Adjoint, mon engagement municipal évolue avec davantage de contraintes et de responsabilités. Mais j'ai accepté car j'aime ma ville, j'aime travailler en équipe et j'ai surtout une pleine confiance en Dominique Teixier et notre groupe..."

Saint-Martin est une ville où il fait bon vivre, mais dont certaines infrastructures ont 40 ans. Notre programme de rénovation est ambitieux. Il y a quelques années, lorsque l'on pensait la réfection d'une rue, nous étions sur des budgets avoisinant les 120 000 €. Aujourd'hui, nous faisons face à beaucoup plus de contraintes. Qu'il s'agisse d'accès pour les personnes à mobilité réduite, de stationnement, d'éclairage, de vitesse, d'arrêt de bus (...), les aspects réglementaires à prendre en considération sont complexes. Nous

avons donc pris le parti d'y engager des travaux d'envergure. Pour un projet comme la réfection de la rue de la Laure, le coût total est désormais proche des 400 000 €, mais la qualité de vie de chacun y est améliorée de manière globale et plus cohérente.

Lors des rencontres de quartiers, c'est notamment cette nouvelle façon d'aborder l'aménagement que nous présentons aux Saint-Martinois. Nous nous sommes engagés à rendre compte de nos travaux, de nos actions, de ce que l'on fait, et le retour semble positif. D'ailleurs, les demandes concernent beaucoup plus le projet de ville que "le trou devant chez soi". C'est le signe que les Saint-Martinois partagent avec nous cette envie d'agir au mieux, pour le bien de notre commune et de ses habitants."

Programme pluriannuel de travaux Tranche 2016 : 3,5 M€

Financé à 55% par le Conseil Départemental

Secteur 1

- **Rue de la Laure** - Réfection complète avec mise aux normes des déplacements piétons et cycles, mise en conformité des arrêts de bus, respect des normes PMR pour les trottoirs... Les intersections seront repensées afin de mieux gérer les priorités et de limiter la vitesse, la largeur de la voie et les stationnements seront adaptés, des solutions seront mises en œuvre pour résoudre les problèmes de déformation de chaussée, l'éclairage public sera rénové...

- **CCAS** - Réfection de la placette

- **CDC** - Réfection du pluvial et travaux d'étanchéité de la toiture

Secteur 2

- **Rue Manadiers** - Réfection de la chaussée et des trottoirs en entrée et sortie de rue

- **Rue Lac Léman** - Réfection partielle du trottoir

Secteur 3

- **Parking de la Bergerie du Lion d'Or** - Réfection complète comprenant le traçage de places PMR

- **Placette rue de la Huppe** - Réfection complète

- **Rue du soleil** - Réfection partielle du trottoir

Secteur 4

- **Rue des Sauges** - Réfection du trottoir

- **Avenue des Flamants Roses** - Réfection du trottoir sud

- **Avenue Marcel Pagnol** - Création d'un cheminement piétons et cycles

- **Boulevard du 8 mai 1945** - Réalisation d'une piste cyclable en enrobé et d'un cheminement piétons en stabilisé

Secteur 5

- **Mas Boussard** - Réfection des trottoirs des rues Arlatan, Baroncelli, Beaujeu, Morizot, Cézanne, Gauguin et réfection partielle de chaussées et trottoirs

- **Avenue de la République** - Réfection de l'éclairage entre le carrefour St-Roch et le rond-point du Berger

Secteur 6

- **Rue des Prairies** - Réfection des trottoirs et de la chaussée

- **Avenue Pastorale** - Travaux d'éclairage public

Secteur 7

- **Rue Tournesol** - Reprise partielle du niveau du caniveau

Secteur 8

- **Caphan**

- Route de Craponne - Création d'un parking

- Rues des Ecoles et des Félibres - Installation de potelets

- Rue des Félibres - Création de 2 places de stationnement

- Chemin des Angelets - Réfection de la chaussée, création d'un busage et d'un cheminement piétons

- Chemin du pavillon - Réfection de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage

- Route du Mas de Perrot - Consolidation de la chaussée et de ses abords (avec poutres de rives)

- **Route d'Aureille** - Réaménagement partielle de la chaussée, création d'un écoulement pluvial et confection de poutres de rives

- **Carrière du Gouirard** - Réalisation d'un bassin de rétention avec le SIAC

Plan d'urgence pour l'emploi

Jeudi 28 avril, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association Entreprises et Compétences de Saint-Martin de Crau, Monsieur le Sous-Préfet d'Arles, Pierre Castoldi, a annoncé les mesures du "Plan d'urgence contre le chômage", lancé dernièrement par le Gouvernement.

En présence de représentants de la Direccte (Direction Régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), de Pôle Emploi, de la Mission Locale et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, les grands axes du "Plan d'urgence contre le chômage" ont été expliqués aux chefs d'entreprise et acteurs de l'emploi. Ce programme d'actions permettra notamment aux PME de profiter, selon certaines conditions, d'une aide forfaitaire de 2 000 € durant deux ans pour toute embauche en CDI ou en CDD (égal ou supérieur à 6 mois). Le nombre de formations ouvertes aux demandeurs d'emploi va également augmenter progressivement et de manière conséquente, passant de 500 000 à 1 million à terme. La priorité est donnée aux contrats de professionnalisation et aux formations en apprentissage. L'offre et la durée seront élargies. Le Gouvernement souhaite par ailleurs encourager l'entrepreneuriat en faisant bénéficier aux créateurs d'entreprise de la simplicité d'un nouveau régime.

Le coût global de ce nouveau plan d'actions est estimé à 2 milliards d'euros, entièrement financé par la baisse des dépenses. Après la prise de paroles des intervenants sur ce sujet, la réunion s'est poursuivie avec l'intervention de deux représentants de BPI Group concernant les entretiens professionnels.



Paroles de Jeunes

En amont de la Journée Jobs d'été, organisée début avril par le Centre Social Les Oliviers et la Municipalité, l'Espace Emploi et la Mission Locale ont mis en place des ateliers afin d'aider les jeunes Saint-Martinois à décrocher un emploi saisonnier. Les retours des participants ont été très positifs, ce qui encourage les acteurs à l'initiative du projet à renouveler l'opération, tout au long de l'année.

Les ateliers, proposés les 6 et 7 avril derniers, avaient pour objectifs d'aider les jeunes à la réalisation de leur CV et de les préparer aux entretiens d'embauche. Les 24 jeunes accompagnés ont particulièrement apprécié les simulations d'entretien, les conseils et enseignements prodigués par la responsable de l'Espace Emploi, les conseillers de la Mission Locale ainsi que les Parrains et la Marraine, qui sont des chefs d'entreprise ou salariés retraités très investis auprès des jeunes. *"Les petites scènes théâtrales, que la responsable de l'Espace Emploi a fait avec les conseillers de la Mission Locale, nous ont permis de voir, de manière concrète et drôle, les choses à faire et à ne pas faire lors d'un entretien d'embauche, se souvient un des jeunes. Cela a rendu l'atelier très vivant et pas du tout ennuyeux !"*. Tandis qu'un autre indique : *"avant je n'avais pas trop confiance et je ne faisais pas assez attention à ma posture ou à ma tenue vestimentaire, mais j'ai appris beaucoup de choses grâce aux ateliers"*. Une troisième précise : *"c'était très enrichissant (...). Je me suis sentie prête à rencontrer des employeurs. La participation des Parrains et de la Marraine était un gros atout"*.

A noter ! Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'article avec d'autres réactions de participants sur le site Internet de la Ville à la rubrique "Actualités" / "Bon à Savoir".

Un nouvel arrivé au Centre Technique

Depuis le 2 mai, Didier Mazerand est le nouveau Responsable du Pôle Exploitation au sein des Services Techniques de la ville, suite au départ à la retraite de son prédécesseur, Marc Therras.

Militaire de carrière durant 21 années, l'Adjudant-chef Didier Mazerand a été Conducteur de travaux et Responsable des infrastructures des sites de Miramas et Fontvieille. Après son départ de l'Armée de Terre en 2013, il est recruté par la Commune de Berre-l'Étang en tant que Chargé de Travaux. Deux ans plus tard, il est nommé Directeur des Services Techniques pour le secteur bâtiment berrois. Début mai, il a été engagé par la Municipalité de Saint-Martin de Crau, où il réside depuis peu, en qualité de Responsable du Pôle Exploitation.

En charge de 70 personnes réparties sur quatre secteurs (Bâtiment, Voirie, Espaces Verts et Administration), il assure la continuité des actions entreprises par son prédécesseur tout en impulsant une nouvelle dynamique, déjà amorcée par l'installation des agents au sein du nouveau Centre Technique



Municipal, récemment reconstruit à neuf. *"Le regroupement du Pôle Aménagement et du Pôle Exploitation au sein du même bâtiment est une bonne chose. Cela va faciliter l'échange d'informations entre les différents services, indique Didier Mazerand. En tant que fervent défenseur du Service Public, j'estime qu'il est indispensable de remplir parfaitement les missions qui nous sont confiées. Je suis fier de contribuer, avec toutes les équipes des agents municipaux de Saint-Martin de Crau, à améliorer la qualité de vie des habitants"*.

Cellule de veille du CLSPD

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et les représentants des bailleurs sociaux de la ville se sont réunis le 18 avril dernier. Cette rencontre avait pour objectif de mener une réflexion globale visant à trouver des solutions pertinentes à différentes problématiques.

Les représentants de plusieurs bailleurs sociaux (SNHM Unicil, 13 Habitat, Alotra, Famille & Provence) étaient présents ce jour-là, aux côtés d'élus, de chefs de service, de responsables d'association à caractère social et d'agents des forces de l'ordre. Avant cette séance de travail collective, des rencontres individuelles entre les responsables de la Ville et chaque bailleur social ont été mises en place afin de noter les éventuelles difficultés rencontrées au sein des parcs de logements locatifs sociaux.

Lors d'une précédente réunion, l'idée de désigner un référent "bailleurs sociaux" sur la commune avait été émise. C'est un

agent de la Police Municipale qui assure désormais cette mission.

Cette nouvelle séance a donné lieu à des réflexions constructives et des propositions concrètes, comme l'organisation d'autres chantiers d'insertion encadrés par l'ADDAP, qui apportent une réponse dans l'appropriation et le respect des espaces publics tout en faisant participer certains jeunes.

Cette réunion a montré la volonté et l'implication de chacun dans l'objectif commun de réduire les conséquences liées aux aléas de la vie économique et sociale, tout en préservant le "bien vivre ensemble" à Saint-Martin de Crau.



En bref Transports scolaires

Dans le cadre de leurs études, les élèves peuvent être amenés à emprunter les lignes Enviva d'ACCM (vers Arles et pour les trajets Caphan/Dynamite/Collège) ou celles du Conseil Départemental (vers Salon, Istres, Miramas, Aix et Saint-Rémy). Quel que soit le réseau de transport, les inscriptions **auront lieu du 15 juin au 31 août 2016**. Pour connaître les différentes démarches à accomplir (formulaire à renseigner et pièces à fournir), vous pouvez vous rapprocher du service des Affaires Scolaires ou consulter le site Internet de la ville, rubrique Cyber Administration/Enfance et scolaires/Inscriptions transport scolaire. **A noter !** La date limite de dépôt des dossiers indemnités kilométriques est fixée au 31 juillet.

Contact : 04 90 47 95 68 poste 6425

Un giratoire à la ZI

Il y a quelques semaines, les travaux de création d'un giratoire sur la RD 24 en entrée de la zone industrielle du Bois de Leuze, gérée par ACCM, se sont achevés. Les objectifs principaux de cet aménagement étaient de mieux marquer l'entrée du site, de ralentir les véhicules et de réaliser l'ensemble des raccordements de réseaux vers le nouveau parc logistique "Maisons du Monde" (adduction d'eau potable, réseau d'eaux usées, réalisation d'une station de refoulement eaux usées, défense incendie, France Télécom, EDF, fibre optique...).

ACCM a alloué le marché en deux : "création du giratoire" et "réseaux divers". Dans le cadre de son engagement en matière d'aide à l'emploi, la communauté d'agglomération a notamment attribué un total de 632 heures d'insertion professionnelle.

Les différentes phases du chantier se sont étalées de septembre à fin avril, pour un montant total de 1 388 810 € TTC. **A noter !** Ce projet a été financé à hauteur de 461 612 € HT par le Conseil Départemental et de 240 000 € HT par la Région.



Défibrillateurs

La Municipalité vient d'acquiescer deux nouveaux défibrillateurs. Un a été installé en extérieur au Foirail, contre le mur de la salle du Printemps, et l'autre dans les locaux du Physiclub.



Registre canicule

Ce registre nominatif, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est destiné à



recenser les seniors et les personnes fragilisées. En cas de déclenchement du plan de prévention canicule, il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises. En parallèle, les aides à domicile du CCAS sont présentes pour veiller au bien-être des bénéficiaires de la structure et dispenser les soins adéquats en cas de forte chaleur. Pour vous inscrire, ou faire connaître des personnes seules et/ou fragilisées, contactez le CCAS.

Contact : 04 90 47 00 17

Protection des massifs

Les espaces boisés sensibles (massif des Alpilles, Chambremont...) sont particulièrement exposés aux feux. Du 1^{er} juin au 30 septembre, pour les protéger, un arrêté préfectoral réglemente l'accès des personnes ainsi que la circulation et le stationnement des véhicules en fonction des conditions météorologiques du moment. Un serveur vocal dédié permet de connaître, au jour le jour, les possibilités de circulation. **Nouveauté 2016 !** Tout comme pour la période "orange", l'accès aux massifs forestiers est désormais **accessible toute la journée en période "rouge"**. Il reste interdit les jours classés "noir". Tous les liens utiles sont notés sur le site Internet de la Ville (rubrique Environnement / Massifs Forestiers)

Serveur : 0811 20 13 13 (la veille dès 18h)

PNRA : 04 90 54 24 10 (le matin dès 9h)

Application : MyProvence Balade



Un an déjà

Le Comité de jumelage de Saint-Martin de Crau/Manerbio, qui compte aujourd'hui 80 adhérents, vient de fêter son premier anniversaire. Lors de son assemblée générale, le Président de l'association, Raphaël Megalizzi, est revenu sur les activités déjà très riches de ces derniers mois : les cérémonies saint-martinoises et italiennes pour la signature de la Charte de Jumelage, la Semaine du Cinéma Italien (dont la 2^{ème} édition est déjà prévue), la pose de panneaux aux entrées de ville, les préparatifs d'un voyage de 4 jours à Manerbio prévu début juin... Il a surtout abordé les projets du Comité pour la saison 2016/2017 : participation aux festivités locales, voyage en vélo par les membres du Rayon d'Or de la Crau pour rejoindre Manerbio (soit un trajet de 671,5 km en 5 jours)... En Italie, les membres ne sont pas moins actifs : "opération cinéma français" pendant un mois, lecture de textes dans la langue de Molière à l'occasion de la journée des droits de la femme... Une vitalité qui prouve, si besoin en était, l'attachement de chacun aux liens d'amitié nouvellement créés.



Lors de l'AG du 29 avril dernier

Lorant Deutsch en Crau

Dans le cadre d'une série documentaire pour France 5, Lorant Deutsch a tourné quelques séquences en terre cravenque. Il s'agissait de réaliser l'adaptation audiovisuelle de son livre, Hexagone, publié aux éditions Michel Lafon. A travers 5 séquences de 52 minutes, Lorant Deutsch y fait découvrir notre patrimoine et nos régions, en mettant en lumière des routes et des villes de France où subsistent des traces palpables de notre histoire. Celle tournée en plaine de Crau traite de la légende d'Hercule, mais surtout de la naissance de la voie Herakléenne.



Le PNRA sensibilise les enfants

L'éducation à l'environnement est l'une des missions prioritaires du Parc naturel régional des Alpilles (PNRA). Fruit d'un partenariat étroit avec l'Éducation Nationale, son programme a pour ambition de faire connaître à la jeunesse les enjeux du territoire. Pour cette année scolaire, le Parc proposait aux enseignants un nouveau projet pédagogique de classe sur le thème "Des oiseaux, des paysages et des hommes". Son objectif est de sensibiliser les enfants à la préservation des 13 espèces d'oiseaux bénéficiant du programme LIFE des Alpilles (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Rollier d'Europe...) ainsi que leurs milieux de vie. Le LIFE ("L'instrument financier pour l'Environnement") est subventionné à 75 % par l'Union Européenne et à 25 % par le Département, la Région, l'État et le Parc.

Du 22 février au 6 juin 2016, près de 200 jeunes, de la maternelle au lycée, ont bénéficié de 5 demi-journées d'ateliers et de sorties sur le terrain à la découverte des oiseaux, avec l'association "Lili Nature".

Parmi eux, 50 élèves de l'école Marcel Pagnol (classes de CP de Mme Hebdaut et de CP/CE1 de Mme Arnoux).

A noter ! Ce projet sera reconduit pour l'année scolaire 2016/2017, et complété par une grande campagne auprès de 5000 élèves.



Lors d'une intervention auprès des élèves

Un site sur l'eau

Il y a quelques semaines, le PNRA a mis en ligne un site entièrement dédié à la culture de l'eau dans les Alpilles. De nombreuses informations y sont recensées.

Site : leaudesalpilles.com

Tranquillité publique

L'arrêté communal N°2006-34 relatif à la lutte contre le bruit peut être consulté sur le site Internet de la ville, rubrique Environnement/Nuisibles et Nuisances.

Site : saintmartindecrau.fr/Bruit

Rideau sur la saison

Pour les activités associatives, sportives et culturelles, le mois de juin est synonyme de fin. Une pause temporaire avant d'engager une nouvelle saison à la rentrée de septembre. Pour se dire "au revoir" en costume et en musique, les adhérents de plusieurs associations monteront sur scène pour y présenter leur spectacle de clôture.

Le théâtre - Samedi 4 juin à 20h30, au Centre de Développement Culturel (CDC), les membres de la section "Jeunes" du **Ricochet** présenteront la pièce de théâtre "When court line meet fantasy" (tarifs : 5 et 8 € - contact : 07 68 42 17 40).

La danse - Le CDC accueillera sur sa scène les galas de danse de deux associations saint-martinoises. La **Rythmo** ouvrira le bal les **mardi 7 et mercredi 8 juin**, à 20h, avec un spectacle intitulé "Le fil de soie" (tarif : 7 € - contact : 06 03 09 06 37). Puis, les **mardi 28 et mercredi 29 juin** à 20h30, la **Compagnie Pierre de Lune** présentera sa nouvelle création 2016 "Ceci n'est pas qu'un tableau" (tarifs : 8 et 10 € - contact : 06 78 84 00 72).

De son côté, l'association **Last Dance** se produira le **mercredi 8 juin** au Gymnase du Logisson, à 14h et 17h30 pour les enfants et à 21h pour les adultes (contact : 06 34 51 62 14).

Concernant les galas des ateliers du CDC, ils se dérouleront, du 14 au 25 juin sur la scène du Galet, comme suit : **Danse Gymnique** le **mardi 14** à 20h30, **Danse Classique et Modern Jazz** les **jeudi 16 et vendredi 17** à 20h30 ainsi que le **samedi 18** à 15h et 18h. Pour les "**Danses d'ailleurs**" (salsa, zumba®, hip-hop, danse orientale...) ce sera le **samedi 25** à 17h. (tarif unique : 4,50 € chaque spectacle - contact : 04 90 47 06 80).

La musique - La **Malle aux Arts** organise son spectacle de fin d'année le **dimanche 19 juin**, à 17h30, à la salle Mistral. Les 180 musiciens, issus de tous les ateliers instrumentaux de l'association, donneront un grand concert mettant en exergue l'ensemble du travail produit durant la saison écoulée. A la suite du spectacle, la soirée se poursuivra avec un apéritif convivial et un petit bal dansant. Repas tiré du sac pour ceux qui le souhaitent (entrée libre).

Le cirque - Les petits acrobates de l'atelier du CDC feront une démonstration de jongle, d'équilibrisme et autres jeux d'adresse, le **samedi 25 juin**, à 10h30 sous la Grande Halle (entrée libre).



Les "Dances d'ailleurs", le samedi 25 juin

Ballons à la pelle

Plusieurs tournois sportifs sont organisés ce mois-ci. En plein air ou en salle, le ballon sera à la fête !

L'agenda des rencontres sportives s'ouvrira avec le "**Tournoi des Jeunes**", à l'initiative du Handball Club Saint-Martinois. Il se déroulera toute la journée du **samedi 4 juin**, à la Halle des Sports et au Stade des Alpilles. Le lendemain, **dimanche 5 juin**, place au foot avec la "**Journée Nationale des Débutants**", organisée par la Fédération Française de Football. Un millier de jeunes, âgés de 6 à 9 ans et représentant tout le district de Provence, est attendu sur la pelouse des stades Combiert et Michaud. Le **samedi 11**, foot toujours avec, cette fois, une rencontre entre anciens du Sporting Club. Elle se déroulera aux stades Combiert et des Alpilles ainsi que sur le terrain synthétique à proximité. Enfin, **samedi 18** à partir de 13h, ce sera au tour des basketteurs de s'illustrer à la Halle des Sports, à l'occasion d'un tournoi loisirs.

Prises de vue et grands bols d'air

En plus du rendez-vous mensuel "Visionnage de photos", quatre sorties et une rencontre avec le photographe Gilles Garnier sont proposées par la Maison de la Chasse et de la Nature.



Dimanche 19 juin, partez observer les flamants roses en Camargue

Le mois de juin démarrera par une sortie sur la thématique des insectes. Le **jeudi 9 juin**, Alain Camard, entomologiste amateur, fera découvrir aux promeneurs le monde de ces minuscules et fascinantes créatures. Le **samedi 11** à 9h30, les férus de photos souhaitant obtenir les conseils et avis d'autres passionnés pourront montrer les fruits de leurs dernières séances de prises de vues, lors de la rencontre "Visionnage de photos". N'oubliez pas d'apporter votre clé USB avec votre sélection de 15 clichés. **Jeudi 16**, le point culminant des Alpilles sera au programme de la sortie organisée en plein cœur du Parc Naturel Régional. **Vendredi 17** à 19h, l'invité de la Samatane sera le photographe Gilles Garnier. A l'occasion de la sortie de son dernier livre,

"*Fragiles Instants*", il animera une projection de photographies, ponctuée de lectures de poèmes et d'écoute de morceaux de musique (jazz ou classique).

Dimanche 19, une sortie pour les amoureux de la nature et les amateurs de photos, en quête de paysages exceptionnels, sera organisée en Camargue. Enfin, le **jeudi 23**, une balade est proposée. Elle se fera sur les sentiers camarguais avec des ânes bâtés.

Tous ces rendez-vous sont gratuits et nécessitent une inscription au préalable. Pour les sorties, chaque départ est donné à 9h, à l'entrée de la Samatane. De bonnes chaussures de marche, une pique-nique et un appareil photo sont à prévoir.

Contact : 04 90 55 12 56

Deux nouveaux gardes-pêche

Mathieu Chereau et Patrick Weber viennent d'être assermentés par la Préfecture des Bouches-du-Rhône pour assurer, en tant que gardes-pêche particuliers, certaines missions de service public liées à la protection des cours d'eau et baux de pêche, et plus largement de l'environnement.

Les gardes-pêche sont avant tout des passionnés de la nature. Ils donnent bénévolement de leur temps pour effectuer plusieurs actions : surveillance des cours d'eau, prévention et information concernant le respect de certaines règles, détection d'éventuelles traces de pollution de l'eau, contrôle des permis de pêche... Ils sont "la police de l'eau" et à ce titre, ils peuvent dresser des procès-verbaux s'ils constatent une infrac-

tion. "Ce sont des agents agréés de la police judiciaire, indique Alain Gondat, le Président de l'Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin de Crau (APASMC). Leur territoire d'actions est très vaste, il s'étend de Fontvieille à Port-Saint-Louis-du-Rhône en passant par Arles et Saint-Martin, mais ils n'interviennent que sur les parcours dont l'association détient les droits de pêche".

Gilbert Dernière, Michel Gaspard, Raymond Rémi et, les deux nouveaux venus, Patrick Weber et Mathieu Chereau, sont les 5 gardes-pêche particuliers de la zone. "Pour pouvoir remplir cette fonction, poursuit Alain Gondat, ils ont suivi une formation comprenant deux modules : un axé sur le cadre législatif et juridique, l'autre tourné vers les notions spécifiques de pêche. Ils seront prochainement formés aux contrôles de voirie, via un module "Environnement". Cela leur permettra notamment d'être compétents sur les questions de pollution et de non-conformité des installations".



Patrick Weber, Alain Gondat et Mathieu Chereau

Associations

La nuit de la Saint-Jean

Jeudi 23 juin, à la nuit tombée, la Municipalité et l'association Li Coudelet Dansaire invitent les Saint-Martinois à la traditionnelle fête des Feux de la Saint-Jean. Cette coutume provençale ancestrale, symbole de fraternité et d'amour, est l'un des événements incontournables du calendrier festif local.

Jeudi 23 juin, toute la population est conviée à fêter l'une des journées les plus longues de l'année autour d'un grand feu de joie. Les festivités débiteront dans l'après-midi à Arles, avec la transmission de la flamme.

Puis, à **21h30**, les Saint-Martinois se rassembleront devant la Mairie pour la distribution des lampions.

A 22h, la soirée se poursuivra par le défilé aux flambeaux, au son des tambourinaires, de l'hôtel de ville jusqu'au Foirail. A l'arrivée, les discours officiels seront énoncés en Provençal, puis en Français.

A 22h30, des danses et des chants accompagneront la mise à feu du bûcher. Des fagots de bois offerts par Li Coudelet seront distribués à l'assemblée pour lui permettre d'y inscrire ses propres souhaits, avant de les jeter dans les braises. Enfin, viendra le temps de "sauter les feux" pour exaucer ses projets de vie et de bonheur.



Renseignements à la Maison du Tourisme : 04 90 47 98 40

Petit tour à la Médiathèque

En plus de la déambulation littéraire proposée lors des "Rendez-vous au Jardin" (voir page 10), l'équipe de la Médiathèque met en place plusieurs rendez-vous en juin. Au programme : de la lecture, de la musique, des expositions et des "Histoires malpolites". Par ailleurs, jusqu'au 15 septembre, la structure, partenaire de l'Unicef, organise le 1^{er} Prix de Littérature Jeunesse, destiné aux enfants de 0 à 11 ans.

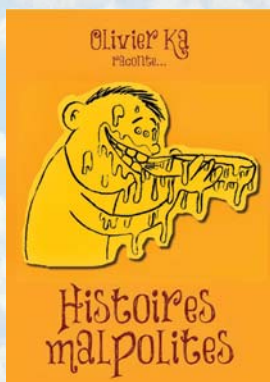
Expo - Du 2 au 18 juin, avec l'exposition "Jardins colorés", les adhérents adultes des ateliers d'Arts Plastiques du CDC, animés par Marie-Pierre Llorca, présenteront leurs travaux à l'entrée de la structure - **Du 8 au 22 juin**, les membres de l'Amicale Crau Philatélie, y dévoileront leurs plus belles collections de timbres.

Spectacle - Samedi 11 juin à 11h, Olivier Ka, écrivain et scénariste de bandes dessinées, interprétera un spectacle intitulé "Histoires malpolites". Il sera accompagné musicalement par Nina Mouchmouch. A partir de 6 ans. Réservation indispensable.

"Raconte-moi une histoire" - Mercredi 15 juin de 16h à 17h, le rendez-vous mensuel entrainera les petits jusqu'à 6 ans vers un conte imaginaire.

"Boîte à Musiques" - Vendredi 24 juin à 18h, Philippe proposera une séance spéciale "Karaoké de l'été".

1^{er} prix Unicef de Littérature Jeunesse - Il a pour objectif de récompenser plusieurs livres abordant la question des droits de l'enfant, défendus par l'Unicef depuis 1946. A ce jour, 109 structures municipales, réparties dans 39 Villes Amis des Enfants, participent à ce projet, dont Saint-Martin de Crau. Trente ouvrages, classés selon trois catégories d'âges (0/6 ans - 6/8 ans et 8/11 ans), ont été sélectionnés pour ce concours. Pour participer, chaque petit Saint-Martinois, inscrit au préalable auprès de la Médiathèque, devra lire au minimum trois ouvrages, choisis dans sa catégorie, avant de voter pour son livre préféré. Alors les enfants : à vos livres, lisez, votez !



Entrée libre pour tous les rendez-vous
Renseignements au 04 90 47 27 49

L'été se fête en musique

Mardi 21 juin à partir de 19h, à l'occasion de la Fête de la Musique, le Centre de Développement Culturel (CDC) propose, avec le soutien de la Municipalité et des associations saint-martinoises, une programmation éclectique et populaire dans tout le centre-ville.

Comme chaque année, le 21 juin marque le coup d'envoi de l'été et de la Fête de la Musique. Pour l'anecdote, en 2015, plus de 120 pays ont participé à cette manifestation "made in France" sur les cinq continents du monde. Une merveilleuse occasion pour tous les musiciens et chanteurs, amateurs ou confirmés, de s'exprimer et de se faire connaître auprès du grand public, à travers tous styles de musiques (variété, classique, traditionnelle, pop, jazz, rock...). A Saint-Martin de Crau, les visiteurs et mélomanes pourront se rapprocher des scènes ouvertes, aux quatre coins du centre-ville, pour écouter, danser, et applaudir "Les Zaoces", "AirM", "Jamajazz", "Mister Apollo", les Tambours Associés de la Crau, la Malle aux Arts... Sans oublier l'Ensemble Vocal Galet Jade à la Maison des Associations et "DJ Stephan Del Corso" sous la Grande Halle. Cette soirée, pleine d'harmonie et de gaieté, sera appréciée par le plus grand nombre. La programmation complète sera disponible à l'accueil du CDC. Par ailleurs, le Conservatoire de Musique du Pays d'Arles prendra également part à l'événement avec une représentation à la salle Mistral, le **vendredi 17 juin** à 20h30. Le "Concert de l'ORAP" réunira sur scène 45 musiciens, de l'Orchestre Régional Avignon-Provence et les étudiants du CEFEDM



pour les parties solistes. Sous la direction de Samuel Jean, ils reprendront les morceaux classiques de Félix Mendelssohn, Jean-Pascal Jellal, Gabriel Fauré, Darius Milhaud, Modeste Moussorgski et Ludwig van Beethoven.

Renseignements auprès du CDC : 04 90 47 06 80

Le temps des kermesses

Pour fêter la fin d'une année scolaire bien remplie, chaque école maternelle et élémentaire saint-martinoise offre aux élèves et à leur famille un temps convivial, à l'approche des grandes vacances.

Logisson - Jeudi 16 juin, une exposition sur le thème du paysage, ouverte aux familles et partenaires de l'école, sera mise en place au sein des classes maternelles. **Vendredi 24 juin**, la kermesse de l'école débutera dans l'après-midi.

Sacré-Coeur - Samedi 18 juin, l'école privée organise sa kermesse annuelle avec l'association des parents d'élèves (APEL). Au programme de cette journée festive : spectacle des enfants, après-midi récréative... Restauration sur place ou à emporter (moules ou saucisses frites). La vente de tickets pour le repas du midi est en cours (réservations au 04 90 47 23 92).

Lion d'Or - Jeudi 23 juin, à partir de 18h15, le groupe scolaire convie les enfants et les parents à une soirée de restitution de projets, qui s'achèvera par le verre de l'amitié.

Caphan - Jeudi 23 juin, l'établissement vous invite à sa kermesse avec l'association Ti Marmaille. La représentation de la chorale se tiendra en début d'après-midi à la Halle de Caphan. A 15h45, ouverture des stands de jeux. A 17h, olympiades gratuites sur le pré attenant à l'école. Un barbecue terminera la journée en beauté (saucisses, merguez et sandwiches).

Marcel Pagnol - Jeudi 23 juin en fin de journée, un spectacle sera proposé à l'école maternelle, suivi d'une kermesse. Quant à l'école élémentaire, elle organise une fête avec un petit spectacle le **vendredi 17 juin** en soirée.

Gazette

A la rencontre de deux espèces

Tout au long du mois de juin, les **mercredis et vendredis à 18h**, le Bureau des Guides Naturalistes organise des sorties, d'une durée de 4h, à la découverte de deux espèces protégées. Les promeneurs auront la possibilité, en compagnie d'un guide, d'observer à la longue-vue l'outarde canepetière, un oiseau aussi surprenant que discret qui vit en Crau, ou encore le hibou Grand-Duc. Ce rapace nocturne, le plus grand d'Europe, ne se montre qu'au crépuscule et apparaît sur les crêtes, dans les Alpilles. Cette sortie familiale nécessite des chaussures de marche, des jumelles et des vêtements adaptés à la saison et à la fraîcheur du soir. **A noter !** La réservation auprès de la Maison du Tourisme est obligatoire.



Tarifs : gratuit, 7,50 € ou 15 € selon l'âge
Maison du Tourisme : 04 90 47 98 40

Commémorations patriotiques

Centenaire de la bataille de Verdun - La célébration aura lieu le dimanche 29 mai. A 10h45, départ du cortège de la Mairie vers le Monument aux Morts, suivi d'une cérémonie. **Fin des Guerres de la France en Indochine et de la Bataille de Dien Bien Phu** - Mercredi 8 juin à 11h30, un défilé sera organisé de l'hôtel de ville vers le Monument aux Morts, avec un dépôt de gerbes. **Appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940** - L'hommage se déroulera le samedi 18 juin à 17h30, place du Général de Gaulle, et se poursuivra par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



Secours Populaire

Samedi 4 juin, de 14h à 17h30 à la salle des Fêtes, une braderie exceptionnelle sera organisée. Les fonds récoltés permettront d'aider l'association dans ses actions en faveur des plus démunis. Entrée libre



Aux arènes avec le CTPR

Samedi 4 juin, à 16h aux arènes Louis Thiers, le Club Taurin Paul Ricard organise une Course à l'Avenir,



Club taurin Paul Ricard de Saint-Martin-de-Crau

avec la participation de six manades. Tarif : 9 € **Samedi 11 juin** à 12h, même lieu, place à la dégustation et à la convivialité. L'association propose un repas moules/frites. Tarif : 15 €

Renseignements : arenas-saintmartin.com

Les associations fêtent leur anniversaire

Tennis Club Saint-Martinois - Pour ses 45 ans, le club prévoit une grande fête le **samedi 4 juin**. A 14h, au Tennis Club, une animation "doubles à la mêlée" sera organisée. A 19h, un apéritif sera servi à la salle Aquí Sian Bèn, suivi d'un repas avec animation musicale (tarif : 25 €, sur inscription uniquement). Renseignements au 04 90 47 22 15 ou au 04 90 47 33 78.

Badminton Club - Pour les 25 ans du club, un repas festif et une remise des prix seront organisés le **samedi 18 juin** à la Baisse de Raillon, en présence des membres, actuels et anciens.

La Boule Commerciale - Les adhérents fêteront les 45 ans d'existence de l'association autour d'un méchoui, le **dimanche 26 juin** à la Baisse de Raillon.

Les Rendez-vous au Jardin

Les 4 et 5 juin, Saint-Martin de Crau participe à l'opération nationale des "Rendez-vous au Jardin", une belle occasion de (re)découvrir les parcs et jardins, publics ou privés. **Pendant les deux journées**, à l'arboretum le Jardin de Gaston, des ouvrages des visiteurs dans des nichoirs. Côté animations, **samedi 4** de 9h à 12h et de 15h à 18h à la Maison de la Crau, un chantier d'éco-construction et de jardinage écologique sera proposé par l'Ecomusée et l'association "Un enfant - Un jardin". Les volontaires devront se munir de bonnes chaussures et de gants résistants. Toujours le samedi, de 10h à 16h, l'association des Jardins Potagers Familiaux du Salat ouvrira ses portes et proposera des visites commentées de leurs ruches. A 12h, un "apéro bio" avec la dégustation de légumes frais issus des récoltes sera mis en place. A 18h30, Philippe et Laurie de la Médiathèque inviteront les promeneurs à participer à la déambulation littéraire "Parfums de mots" au jardin de Gaston (repli à la Médiathèque en cas de pluie). Inscription recommandée. Nombre de places limité. **Dimanche 5 juin**, une balade botanique et paysagère au fil de la Chapelette sera organisée. Le départ est fixé à 10h. Le lieu du rendez-vous sera donné au moment de l'inscription. Pour les marcheurs dès 10 ans. Balade non accessible aux vélos, poussettes et trottinettes.

Animations gratuites - Renseignements et inscriptions pour la sortie du dimanche au 04 90 47 98 40



La Patrouille de France à Istres

Un grand meeting aérien aura lieu sur la base 125 "Charles Monier" d'Istres les **samedi 4 et dimanche 5 juin** de 9h à 18h. Au programme de ces deux journées organisées par la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA) : un forum des métiers pour découvrir les carrières dans l'aviation, une exposition, des simulateurs de vol et des visites d'appareils stationnés au sol. Le grand public pourra également profiter de la présence d'avions de l'US Air Force, des hélicoptères, mais aussi d'avions datant de la

Première et Seconde Guerre Mondiale. De nombreuses démonstrations aériennes ponctueront la journée (patrouilles étrangères, Rafale, Noratlas et autres aéronefs mythiques), sans oublier le spectacle de la prestigieuse Patrouille de France, prévu à 16h. Des navettes et de multiples stationnements seront affrétés pour l'occasion.



Tarifs : de 5 à 10 € selon l'âge, gratuit pour les moins de 12 ans et les personnes à mobilité réduite
Plus d'infos sur le <http://fosa.fr/meetingdelair>

Salon de la Maquette

Samedi 11 et dimanche 12 juin, le Rassemblement du Model Club de la Crau (RMCC) met en place, de 10h à 17h30 à la salle Mistral, son traditionnel Salon de la Maquette, du Modélisme, des Arts Créatifs. Au programme : bourse d'échanges toutes collections, exposition de modélisme et de maquettes statiques, démonstration à l'extérieur de bateaux, de sous-marins en bassin et de véhicules routiers. Sans oublier le circuit de trains à vapeur et électrique, pouvant transporter les enfants.



Tarifs : gratuit, 2 € ou 3 € selon l'âge
Renseignements : 04 42 05 38 05 - www.rmcc13.net

Collecte de sang

Dans le cadre de la journée mondiale des donneurs de sang, une collecte est organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles. Elle aura lieu le **mardi 14 juin** de 10h30 à 19h30, sans interruption, à la salle Aquí Sian Bèn.



Nourrissage des canards

La Maison du Tourisme et le service des Espaces Verts de la commune proposent aux visiteurs d'assister à une séance de nourrissage des canards. Rendez-vous le **mercredi 15 juin** à 15h30 sur l'îlot de l'arboretum "Le Jardin de Gaston".

Renseignements au 04 90 47 98 40



Associations

La Rythmo en route pour le Dôme

Samedi 18 juin à partir de 20h, quatorze adhérents de la section Country de La Rythmo participeront au Show Time Country 2016, qui se déroulera dans la salle mythique du Dôme de Marseille. Ce grand spectacle, qui rassemblera simultanément 105 danseurs amateurs de la région PACA, a été longuement préparé dans différentes salles de la région et sur la commune. Pendant la soirée, six chorégraphies, créées par la canadienne Guylaine Bourdages, devront être exécutées en parfaite coordination. Des danseurs, chanteurs, et musiciens professionnels internationaux seront à leurs côtés pour vivre cette expérience unique face au grand public. Tarifs : de 35 à 40 €

A noter ! La fête du club, toutes sections confondues, aura lieu le samedi 25 juin, en fin d'après-midi, à la Halle de Caphan.

Réservations sur www.fnacspectacles.com
Renseignements au 06 98 82 35 26



Stages estivaux

Le Service des Sports remet en place des stages de kayak et de voile, ouverts aux jeunes Saint-Martinois. Ils se dérouleront du **4 au 15 juillet**. Les inscriptions sont prises à compter du **30 mai**. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison des Associations.

Contact : 04 90 47 81 27

Une kermesse réussie

La kermesse du Club de La Usseto, organisée à la mi-avril, a été un véritable succès. De nombreuses animations ont été proposées tout au long de la journée. Le spectacle et la présence de stands tenus par les adhérents (fleurs, bijoux, tableaux, gourmandises...) ont fait le bonheur des visiteurs, qui s'étaient déplacés en nombre.



Concours de dressage

L'établissement "Les écuries du Mas de Paul", situé route de Bausseq, organise un concours de dressage le **dimanche 19 juin**, de 8h à 19h. Ce rendez-vous est ouvert aux amateurs et aux clubs équestres. Tous ceux, adultes et enfants, souhaitant assister à cette manifestation sont les bienvenus.



Entrée libre - Buvette et restauration sur place
Contact : 06 77 58 03 41

Deux chorales réunies

Dimanche 26 juin à 17h, la salle Mistral accueillera le 11^{ème} "Rassemblement des Chorales", organisé chaque année par l'Ensemble Vocal Galet Jade. Les spectateurs se retrouveront en famille ou entre amis pour écouter la chorale de Saint-Etienne-de-Tinée, présente au côté des trente adhérents de l'association saint-martinoise, dirigée par Philippe Alèche. Chaque groupe interprétera des musiques issues du monde entier et chantées dans toutes les langues. La soirée se terminera en apothéose, par quelques chants en commun. Entrée libre



Camille, championne départementale

Début mai, Camille, jeune Saint-Martinoise de 15 ans, a obtenu deux titres lors du Championnat Départemental de CSO Club et Pony à Istres. Elle est aujourd'hui championne départementale de jumping, catégorie "Poney 4d" et "Club 4 Grand Prix". L'adolescente, adhérente du centre équestre "Domaine Equit Fun" à Raphèle, se qualifie donc pour la finale régionale.



Record battu !

Samedi 14 mai, à l'occasion de la Fête du Printemps, une démonstration de la presse à balle de foin était proposée sur la place de la mairie. Pour les spectateurs, c'est l'occasion chaque année de tenter de deviner le poids final de la balle. Lors des précédentes éditions, elle avoisinait toujours les 100 kg. Cette fois-ci, elle était tellement imposante et compacte que les agents municipaux, et les quelques personnes venues en renfort, ont eu du mal à la sortir de la presse ! A la pesée, les 145 kg étaient largement

atteints. Les deux meilleurs pronostics ont été donnés par le Maire de Manerbio, Samuele Alghisi, et la conseillère municipale de Markröningen, Sabine Burgi. Sur la photo, ils posent notamment aux côtés de plusieurs membres de l'équipe municipale et des trois agents dont le travail a produit ce mastodonte de foin.



"Un certain regard sur la nature"

Vendredi 20 mai, la Maison de la Crau a déroulé le tapis rouge lors du vernissage de la nouvelle exposition temporaire de David Tatin, "Un certain regard sur la nature". L'auteur-photographe signe trois séries de clichés appelées "Bestiaire", "Fragiles" et "Paysages recomposés". Un plaisir pour les yeux et pour les amoureux de la nature, à (re)découvrir sans modération jusqu'au 4 septembre.



Entrée gratuite pour les Saint-Martinois
Renseignements au 04 90 47 02 01

Une course pour les enfants guinéens

Vendredi 20 mai, l'école élémentaire du Lion d'Or s'est associée à l'association Kharandiyé Yigui "Espoirs des écoliers guinéens" pour organiser une course caritative. Les élèves allant du CP au CM1 ont participé avec générosité et enthousiasme à ce beau projet de solidarité. Les CM2, quant à eux, ont participé, au collège, à la Course contre la Faim (voir page 19).



Rencontres photos

Arles accueille bientôt la 47^{ème} édition du premier festival international de la photographie. La semaine d'ouverture se déroulera du **4 au 10 juillet**. Plus de 40 expositions tout public y seront ouvertes jusqu'au 25 septembre, avec 137 artistes représentés dans 17 lieux. Forfait journée à 30€ (tarif réduit : 25€).

Site : rencontres-arles.com

Infos pratiques

Soyez secs avec les moustiques !

Pour lutter contre la prolifération des moustiques, il existe un geste simple : supprimer les eaux stagnantes. Cela vaut particulièrement pour les moustiques tiges, dont chaque femelle pond environ 200 œufs ayant besoin du contact de l'eau pour évoluer au stade larvaire.

Sur le site Internet de la ville, une page de la rubrique environnement est dédiée aux moyens de lutter contre cet insecte. Vous y trouverez notamment une plaquette intitulée "check-list pour être sec avec les moustiques" qui détaille les bons gestes à adopter à travers 6 verbes clefs : vider, ranger, couvrir, curer, jeter et entretenir. **A noter !** Seuls les moustiques ayant préalablement piqué une personne infectée par un virus peuvent le transmettre à autrui.

Site : saintmartindecrau.fr/Moustiques

Amélioration de l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de l'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM). Il est destiné à conseiller et accompagner les propriétaires dans le projet de réhabilitation de leur bien immobilier, en leur permettant de bénéficier de subventions, sous conditions.

Différents types de travaux sont éligibles : reconversion de biens vacants ; remise aux normes de logements inconfortables ; création de logements de qualité à des loyers accessibles ; adaptation de logements aux difficultés liées au vieillissement et au handicap ; lutte contre la précarité énergétique...

Pour en savoir plus, une exposition constituée de 3 panneaux est installée du **lundi 30 mai au vendredi 29 juillet** au Centre Technique Municipal. **A noter !** Une permanence de l'OPAH s'y tient tous les 15 jours (semaines impaires), le jeudi de 9h à 12h.



Renseignements au 04 90 49 95 62

Du côté des entreprises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a changé d'adresse ou d'activité depuis moins d'un an, vous pouvez la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal en contactant le service communication au 04 90 47 98 42.

Créations

Ronde des fringues - En activité depuis le 3 mai 2016, cette boutique est spécialisée dans l'achat et la vente de vêtements de femmes, neufs ou d'occasion. Un rayon est spécialement dédié aux grandes tailles.

Contacts - 7 avenue de Galilée, ZA du Salat

Tél. : 07 82 71 17 24 - rondedesfringues@gmail.com

VolupThé - S'appuyant sur un concept de "restauration différente", ce salon de thé a ouvert ses portes en avril 2016. En plus des boissons chaudes et froides, des sucrés "maison" et des glaces d'un maître artisan, la carte vous propose également un choix de salés (soupes, sandwichs et salades), un menu tartine le samedi et une formule brunch le dimanche. A consommer sur place ou à emporter.

Contacts - 12 avenue de la République - Tél. : 04 86 63 55 86

Page Facebook : VolupThé

Envia vient à vous

Pour obtenir des conseils personnalisés, des documents d'information ou pour acheter vos titres de transport, n'hésitez pas à vous rendre sur le marché hebdomadaire des **vendredis 10 et 24 juin**. L'agence commerciale mobile du réseau Envia est garée sur le parking situé derrière la Grande Halle, côté école du Sacré-Cœur.

Site : www.tout-envia.com - N° Azur : 0810 000 818

Collectes caritatives Emmaüs

Dans la commune, l'association Emmaüs organise la collecte de divers objets en attente d'une seconde vie : encombrants **en bon état de marche ou d'usage** (électroménager et mobilier), vêtements... Ces biens sont ensuite revendus au profit des bénéficiaires de l'association. Les prochains passages auront lieu les **mercredis 1^{er} et 15 juin**. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter les Services Techniques de la ville au 04 90 47 95 67.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 10h à 11h - **SMAC Services**, les mercredis de 9h à 12h - **Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue** (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - **UNAFAM** (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2^{ème} mercredi du mois de 15h à 18h - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h - **Mutuelle de France**, 1^{er} et 3^{ème} vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules - Souvenir Français**, 1^{er} mardi du mois de 16h à 17h - **Médailles Militaires**, 1^{er} lundi du mois, dès 17h30 - **FNACA**, jeudi de 18h à 20h - **Anciens Combattants**, 2^{ème} vendredi de 18h à 19h - **UNACITA**, mercredi à 17h30 - **Centre paroissial** - **Secours Catholique**, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - **20 rue des Compagnons** - **Secours Populaire**, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - **Point Information Jeunesse (PIJ)** - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible...) uniquement sur rendez-vous au 04 90 47 95 55 - **Airfobep** "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

Maison du Citoyen

Pro BTP les jeudis 2, 9 et 16 juin, de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - **Avocat**, le lundi 6 juin de 9h à 12h, sans RDV (nombre limité de places) - **Notaire**, le lundi 13 juin de 8h30 à 11h30, sans RDV, (nombre limité de places) - **CLCV** (Consommation Logement et Cadre de Vie) le mardi 28 juin de 9h à 12h sans RDV - **Conciliateur de justice** tous les mardis de 14h à 17h, sur RDV (pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - **CIDFF** (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles) le mercredi 15 juin de 14h30 à 16h30, sur RDV

(pris à l'accueil de la Maison du Citoyen) - **APERS** (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) le lundi 27 juin, de 9h à 12h sans RDV, et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00). Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 61

Toutes les permanences de la Maison du Citoyen sont également proposées à d'autres horaires à la Maison de la Justice et du Droit. Par ailleurs, vous y retrouverez celles du délégué du Défenseur des Droits, de l'ADIL (droit du logement et de l'habitat), de l'Enfance en danger et du Surendettement.

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie le mardi matin sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - **Mairie de Caphan** : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale, vous reçoit sur rendez-vous (à prendre au 04 90 96 28 13) - **Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH)** : un jeudi sur deux de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, rue Alphonse Daudet. Renseignements au 04 90 49 95 62 - **CSO** : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 90 47 40 57.

Pharmacies de garde

Du 25 mai au 1^{er} juin : **Ramel-Florczyk**, 66 avenue de la République - Du 1^{er} au 8 juin : **Pons**, 10 avenue des Alpilles - Du 8 au 15 juin : **Nicolau**, au Trident - Du 15 au 22 juin : **Gombert**, 7 avenue de la République - Du 22 au 29 juin : **Ramel-Florczyk**, 66 avenue de la République - Du 29 juin au 6 juillet : **Nicolau**, au Trident. **A noter !** Les changements de garde s'effectuent le mercredi à 15h. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, vous pouvez également composer le 32 37 (0,34 €/min).

Professionnels de garde

Médecin de garde - Entre 20h et 8h et les jours fériés : appelez le centre 15 - Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h : appelez directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22. **Dentiste de garde** - Dimanches et jours fériés dans le 13 : appelez 0 892 566 766 (0,40 €/min). **Service de garde vétérinaire** - 24h/24, 7j/7 : appelez le 04 90 47 35 34 pour les petits animaux et le 06 43 73 71 75 pour les grands.

Avis d'enquêtes

Tout au long de l'année, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue des sondages à Saint-Martin de Crau. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des enquêteurs. **Jusqu'au 23 juillet 2016**, une enquête est menée sur le thème "Emploi, chômage et inactivité".

Mariages

Johanne Flamant et Arthur Rutten - Valérie Garcia et Bénédicte Laroche - Julie Venus et Felipe Licandro Lado - Laurene Grezes et Mohammed El Hourra

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Pierre DOUMENC, Adjoint



Le 12 mai dernier, lors de l'élection de Dominique Teixier en tant que nouveau Maire, les élus de l'opposition ont eu un comportement particulièrement discourtois et inélegant.

Alors que tout le monde se levait pour la dernière entrée en Conseil Municipal de Claude Vulpian, ils ont tout d'abord choisi de rester assis.

Une telle attitude, face à un homme qui a tant donné pour sa ville, est indignée. Trente-neuf années de bons et loyaux services en tant que Maire (et quarante-cinq en qualité d'élus) auraient mérité un minimum de considération. Sans aller jusqu'à l'applaudir, comme l'a fait l'assistance, ils auraient dû faire preuve de savoir-vivre et de respect en se levant. Le public présent n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner.

Il ne faut pas s'étonner qu'en France, avec de tels comportements d'élus, certains citoyens ne respectent plus rien. Quel message envoient-ils à la jeunesse ?

Mais ce n'est pas tout. Contester la passation de pouvoir alors que la légalité de la procédure a été respectée est une chose, mentir en est une autre !

Après les remerciements de Claude Vulpian aux élus (opposition comprise) et à l'administration, en sa qualité de doyen de l'assemblée, il ne pouvait poser qu'une question, relative aux candidatures au poste de Maire. Lorsque les membres de l'opposition ont demandé la parole, il leur a

donc indiqué que seul le futur Maire pourrait la leur donner, à l'issue du scrutin. Les élus d'opposition, qui s'étaient concertés sur la mise en scène ont alors quitté la salle du Conseil. Cette sortie théâtrale, sous les huées du public, ne les grandit pas ! Depuis, dans leur communiqué et sur Facebook, ils mentent honteusement aux citoyens en se plaignant avec fracas que la parole leur a été refusée. En réalité, il leur a seulement été demandé de patienter, afin de respecter les règles en vigueur. Mais hélas, ils n'en sont pas à leur premier mensonge...

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

Prise de parole commune aux listes « Unis pour l'avenir des Saint-Martinois » et « Plus belle ma ville » - Guy BONO, Françoise MICHEL, Andrée CUCCIA, Jérôme SANTILLI, André CARGNINO, Corinne SCHMITT, Philippe FERRIERE.



Le 12 mai 2016, les 26 élus de la majorité municipale ont décidé, entre amis, de désigner le nouveau Maire de notre commune. Notre proposition d'organiser des élections libres et de donner la parole aux Saint-Martinois pour un choix aussi crucial a été rejetée. Pire, le maire démissionnaire a refusé de nous donner la parole lors du dernier conseil. Ce coup de force arbitraire s'apparente à un 49-3 municipal. Nous ne pouvons pas cautionner de tels comportements et un tel déni de démocratie ! Le moment est très grave pour Saint-Martin. Les droits des citoyens ont été bafoués, la liberté d'expression censurée, la démocratie renversée au profit des intérêts de quelques-uns. Vous comprendrez, chers citoyens, que dans ces conditions, nous ayons refusé de voter cette délibération en quittant la séance du conseil municipal. Par ce geste, nous voulons signifier que nous ne reconnaissons aucune légitimité au nouveau Maire non élu. Fort de notre représentativité politique avec 47% de l'électorat, nous nous faisons les porte-paroles de toutes celles et ceux qui refusent que soit scellé de la manière la plus arbitraire possible le sort de leur ville et de leur avenir.

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

Prise de parole commune aux listes « Unis pour l'avenir des Saint-Martinois » et « Plus belle ma ville » - Guy BONO, Françoise MICHEL, Andrée CUCCIA, Jérôme SANTILLI, André CARGNINO, Corinne SCHMITT, Philippe FERRIERE.



Le 12 mai 2016, les 26 élus de la majorité municipale ont décidé, entre amis, de désigner le nouveau Maire de notre commune. Notre proposition d'organiser des élections libres et de donner la parole aux Saint-Martinois pour un choix aussi crucial a été rejetée. Pire, le maire démissionnaire a refusé de nous donner la parole lors du dernier conseil. Ce coup de force arbitraire s'apparente à un 49-3 municipal. Nous ne pouvons pas cautionner de tels comportements et un tel déni de démocratie ! Le moment est très grave pour Saint-Martin. Les droits des citoyens ont été bafoués, la liberté d'expression censurée, la démocratie renversée au profit des intérêts de quelques-uns. Vous comprendrez, chers citoyens, que dans ces conditions, nous ayons refusé de voter cette délibération en quittant la séance du conseil municipal. Par ce geste, nous voulons signifier que nous ne reconnaissons aucune légitimité au nouveau Maire non élu. Fort de notre représentativité politique avec 47% de l'électorat, nous nous faisons les porte-paroles de toutes celles et ceux qui refusent que soit scellé de la manière la plus arbitraire possible le sort de leur ville et de leur avenir.

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Modalités d'exercice du droit d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 24 avril 2014 (délibération n°1). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passés les dates et horaires mentionnés sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

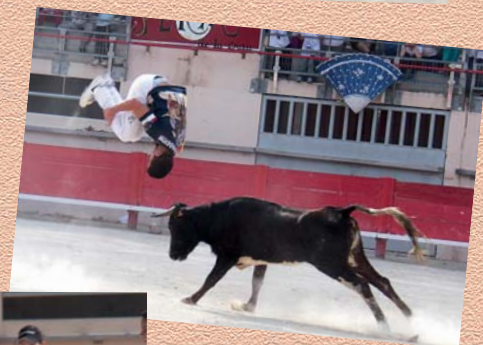
A propos des Conseils Municipaux...

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

Feria di Pichoun

Le 20 avril

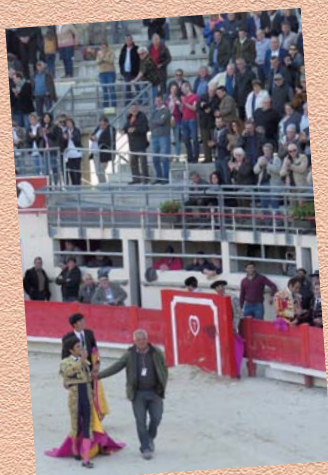
Organisée par la Municipalité et le Centre Social les Oliviers



Feria de la Crau

Du 22 au 24 avril

Organisée par la Municipalité et la Unica



images

Spectacles du CDC

Just pas Married, le 23 avril



Votre encart dans l' **INFOS** Saint-Martin

Pour publier votre annonce publicitaire dans un prochain numéro de ce journal, merci de contacter le service Communication

04 90 47 98 42

Tarifs à partir de 85 €



Plume, le 30 avril

Papa est en bas, le 21 mai



Commémorations patriotiques



Journée Nationale des Déportés, le 24 avril



71^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Jean-Luc Basnel, Jean-Bernard Buttigieg, Pascal Garnier et Paul Parachini ont reçu la Croix du Combattant



Journée sécurité routière Le 26 avril



Organisée par l'Association Saint-Martinoise de Prévention routière (ASMPR13) et le collège Charloun Rieu

Salon du Livre Jeunesse Le 30 avril

Organisé par la Médiathèque



Sur la journée, 1306 entrées ont été enregistrées. Les visiteurs étaient à 72 % des résidents de Saint-Martin, et à 28 % des habitants des communes environnantes (Raphèle, Moulès...) et des autres départements.



Djibril Cissé Cup

Les 30 avril et 1^{er} mai
Pour cette édition 2016, trente-six équipes, venues de la région PACA et de toute la France, ont répondu à l'invitation du Sporting. Pour le plus grand plaisir des joueurs et du public, Djibril Cissé était présent pour encourager les finalistes et remettre les récompenses, aux côtés des bénévoles du club et des élus.



Les vainqueurs du tournoi : ci-dessus le FC Buret (catégorie U11) et ci-dessous l'AC Avignon (catégorie U13)

A l'entrée du stade, le nom de Gaston Félici a été ajouté à la plaque commémorative en mémoire des "grands dirigeants disparus". Dimanche 1^{er} mai, une petite cérémonie était organisée en présence des élus, des membres du club et de ses proches, suivie d'un dépôt de gerbes



images

Compétition de dressage

Le 1^{er} mai

Organisée par "Les écuries du Mas de Paul"



Challenge Hervé Galtier

Le 5 mai

Organisé par le Hand Ball Saint-Martinois, la compétition a réuni 11 équipes représentant le tissu commercial et associatif local ou voisin. En s'imposant en finale contre Last Dance, c'est la Boucherie des Alpilles qui, pour la troisième année consécutive, remporte le trophée Hervé Galtier.



Thé dansant

Le 7 mai

Organisé par la Ligue Contre le Cancer



Brevet blanc de la MFR

Les 10 et 11 mai



Théâtre du Ricochet

Les 14 et 15 mai

Pièce proposée par la section "Adultes"



Fête du Printemps

Les 14 et 15 mai

Organisée par la Municipalité



images

Animations du collège



Journée déguisée des classes de 3^{ème}



La Course contre la Faim a rassemblé des collégiens de 6^{ème} et des élèves de CM2 de l'école primaire du Lion d'Or, le 20 mai



40 ans de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Le 20 mai



Concours de chiens de berger Les 21 et 22 mai

Organisée par la Maison de la Chasse et de la Nature



© Franck Guimarra



"Vide ta chambre" Le 22 mai

Organisé par l'école maternelle Marcel Pagnol



Agenda

Festivités

Fête de la Musique - Voir page 9
Mardi 21 juin

Feux de la Saint-Jean - Voir page 9
Jeudi 23 juin

Spectacles

Galas et spectacles de fin d'année
Voir page 8
Tout au long du mois

Spectacles et concerts du Conservatoire de Musique - Voir page 9 et ci-contre
Les 15 et 17 juin, salle Mistral
Mercredi 22 juin, sous la Grande Halle

"Histoires malpolites" - Voir page 9
Samedi 11 juin, Médiathèque

Rassemblement des Chorales
Voir page 11
Dimanche 26 juin, salle Mistral

Expo

Atelier de peinture sur toile
Jusqu'au 4 juin, hall du CDC

"Jardins colorés" - Voir page 9
Du 2 au 18 juin, Médiathèque

Atelier d'arts plastiques adultes
Du 6 au 18 juin, hall du CDC

Exposition philatélique - Voir page 9
Du 8 au 22 juin, Médiathèque

Atelier d'arts plastiques enfants
Du 20 juin au 5 juillet, hall du CDC

Peintures, photographies et sculptures
Jusqu'au 2 juillet, MCN

"Un certain regard sur la nature"
Voir page 11
Jusqu'au 4 septembre, Maison de la Crau

Sport

Tournois de foot - Voir page 8
Les 5 et 11 juin, stades Combiert Michaud

Concours de jeu provençal
Les 7, 11 et 19 juin, boulodrome

Tournoi de basket - Voir page 8
Samedi 18 juin, Halle des Sports

Randonnées
Association Cimes
Dimanche 12 juin : Allauch -
Dimanche 19 juin : Monieux et les Gorges de la Nesque -
Jeudi 23 juin : Saumane de Vaucluse -
Dimanche 26 juin : Carry-le-Rouet
Renseignements : 04 90 47 06 80

Randonneurs Saint-Martinois
Tous les mercredis après-midi :
Alpilles, Montagnette, Littoral -
Dimanche 5 juin : Chartreuse de Valbonne -
Dimanche 12 juin : Rando surprise -
Dimanche 19 juin : Etang de Bolmon -
Dimanche 26 juin : Miramas-le-Vieux
Renseignements : 04 90 47 00 24

Et aussi...

A la découverte des outardes et du Grand-Duc - Voir page 10
Tout au long du mois

Kermesses des écoles - Voir page 9
Tout au long du mois

Commémorations patriotiques
Voir page 10
Les 29 mai, 8 et 18 juin, Monument aux Morts

Anniversaires associatifs
Voir page 10
Les 4, 18 et 26 juin

Braderie du Secours Populaire
Voir page 10
Samedi 4 juin, salle des Fêtes

Tournoi des Jeunes - Voir page 8
Samedi 4 juin, Halle des Sports et stade des Alpilles

Course à l'Avenir - Voir page 10
Samedi 4 juin, arènes Louis Thiers

Les "Rendez-vous au Jardin"
Voir page 10
Les 4 et 5 juin

Sortie "les insectes" avec la MCN
Voir page 8
Jeudi 9 juin

Séance "Visionnage de photos"
Voir page 8
Samedi 11 juin, MCN

Moules/frites du CTPR - Voir page 10
Samedi 11 juin, arènes Louis Thiers

Salon de la Maquette - Voir page 10
Les 11 et 12 juin, salle Mistral

Collecte de sang - Voir page 10
Mardi 14 juin, salle Aquí Sian Bèn

Séance "Nourrissage des canards"
Voir page 10
Mercredi 15 juin, Jardin de Gaston

"Raconte-moi une histoire"
Voir page 9
Mercredi 15 juin, Médiathèque

Sortie "Les Opies" avec la MCN
Voir page 8
Jeudi 16 juin

Projection de photographies
Voir page 8
Vendredi 17 juin, MCN

Sortie "Les oiseaux en Camargue" avec la MCN
Voir page 8
Dimanche 19 juin

Concours de dressage
Voir page 11
Dimanche 19 juin

Sortie sur les sentiers de Camargue avec la MCN
Voir page 8
Jeudi 23 juin

"Boîte à musiques"
Voir page 9
Vendredi 24 juin, Médiathèque

Musiques et chants

En plus du concert de l'Orchestre Régional Avignon-Provence, prévu le 17 juin à l'occasion de la Fête de la Musique (voir page 9), le Conservatoire de Musique du Pays d'Arles organise deux représentations des classes "Parcours Découverte" et "Formation Musicale", les mercredis 15 et 22 juin.



Mercredi 15 juin à 18h30, salle Mistral, les élèves des classes "Parcours Découverte" et "Formation Musicale", accompagnés de leurs enseignants et de leurs instruments, transporteront le public en Russie. Ce concert est proposé dans le cadre d'un projet autour de la musique russe et slave.
Mercredi 22 juin, à 19h30 sous la Grande Halle, près de cinquante élèves présenteront "Le Chœur battant". Ils seront accompagnés sur scène par Xavier Rebut et Germana Mastropasqua, chanteurs et créateurs de spectacles. Une dizaine de chansons sera interprétée, provenant des répertoires populaires et historiques d'Italie, d'Espagne, du Portugal, d'Allemagne ou d'Amérique du Nord.
Entrée libre et gratuite
Renseignements au 04 90 47 11 82

A la Médiathèque

"A l'école des espions" de Florence Pinaud et Stéphane Kiehl (sélection jeunesse) - Dans les films ou les séries télé, ils vivent des aventures incroyables, comme James Bond, mais dans la réalité, que font-ils ? Dans ce livre, tu découvriras les méthodes d'espionnage, les filatures, les "couvertures", les sources, les infiltrations et bien d'autres techniques...

"On va déguster" de François-Régis Gaudry & ses amis (littérature adulte) - Diffusée chaque dimanche sur France Inter depuis 3 ans, l'émission "On va déguster" se décline maintenant en livre, et quel livre ! Extraordinairement documenté, il regorge de recettes alléchantes replacées dans leur histoire et dans celle des produits qui la composent. Un régal pour les yeux, prélude à celui des papilles...

Le CD du mois

Autour de Chet (Verve 2016) - Vingt-huit ans que Chet Baker s'est envolé en sautant par la fenêtre de son hôtel d'Amsterdam ; sa voix d'ange et le son unique de sa trompette résonnent encore au cœur de tous les amateurs de musique. Pour preuve cet enregistrement qui réunit entre autres Eric Truffaz, Yael Naïm, Piers Faccini, Stéphane Belmondo, Benjamin Biolay : un hommage plein de talents à découvrir sans tarder !

Horaires d'ouverture de la Médiathèque, de septembre à juin

Mardi, mercredi et vendredi : 9h30/12h30 et 13h30/18h30
Samedi : 9h30/12h30 et 14h/17h

Prochainement... Marché nocturne, le 9 juillet
Fête Votive, du 27 juillet au 2 août



"La radio à mettre entre toutes les oreilles"

Vos rendez-vous du dimanche - De 8h à 8h30 : "Paroles & Musiques", un rendez-vous avec des anecdotes, actualités ou humour de l'animateur Dominique - De 8h30 à 10h : "Souvenirs Souvenirs", tous les tubes des années 60-70 avec Jean-Louis (rediffusion le lundi de 9h à 10h) - De 10h à 11h : "Le top 20 français" présenté par Hakim - De 11h à 12h : "Rire en stock", 1h d'humour avec diffusion de sketches d'humoristes présenté par Eric.

Et en soirée de 19h à 20h : "Concert improbable", musique live, tous genres confondus, animé par Eric

Informations et interviews disponibles 24h/24 sur le www.soleilfm.com

Tél. : 04 90 47 15 26 - Fax 04 90 47 30 44 - Courriel : contact@soleilfm.com

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr - Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652

Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Dominique Teixier / Rédaction Service Communication : Vardia Kasmi, Delphine Munier, Aurélie Faure et Thierry Sancho / Tél. 04 90 47 98 42 - Courriel : communication@stmartindecrau.fr
Impression : Imprimerie Zimmermann, BP 45, 241 avenue du Docteur Lefebvre, 06271 VILLENEUVE-LOUBET cedex - Photos Service Communication - Distribution SB Distribution - Tirage 6600 ex.

